

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL **À l'image de la société**

Je tiens d'abord à préciser que j'ai été très honoré par l'invitation à prononcer une conférence à l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire de votre association. J'ai souvent signalé dans le passé que de telles célébrations offraient l'occasion de formuler un renouvellement dans la continuité, de transformer un héritage reçu en un legs tourné vers des projets d'avenir.

J'ajouterai que cette dernière affirmation s'est avérée particulièrement vraie en ce qui me concerne personnellement. Certes le travail à faire a été nettement plus considérable que prévu, mais il a été l'occasion d'une découverte que je n'hésite pas à qualifier de sensationnelle. En ce sens, ma tâche est loin d'être terminée. Il me reste à bien illustrer le renouveau que peut démontrer la recherche à finaliser.

Les éléments historiques qui ont retenu mon attention sont essentiellement tournés vers la société. En ce sens, ma démarche s'éloigne autant que possible du cadre défini par l'historien Hamelin dans son remarquable ouvrage sur l'histoire de l'Université Laval. J'ai voulu explorer d'autres pistes de recherche, parcourir des avenues externes, examiner comment les attentes sociales ont influencé le devenir de l'Université, mais aussi, inversement, comment l'Université s'est ajustée aux nouvelles réalités sociales.

Cette présentation procède par grandes tranches chronologiques souvent définies en fonction des transformations de la société québécoise qui servent ainsi à la mise en contexte de son évolution et parfois contribuent à l'expliquer.

- 1. La création de l'Université et son contexte → 1852-1900**
- 2. Une nouvelle trilogie : industrialisation, urbanisation, éducation → 1900-1938**
- 3. Le contexte de la Grande Guerre et ses suites → 1938-1960**
- 4. L'effervescence de la révolution tranquille → 1960- 1991**
- 5. Ouvertures, bonnes et mauvaises → 1998 à nos jours**
- 6. Conclusion – L'Université de demain et l'AEUTAQ**

1. La création de l'université et son contexte → 1852-1900

Il est impératif de signaler que le contexte fondateur de l'Université Laval paraît plein de contradictions. L'institution, une émanation du Séminaire de Québec, a été créée par la charte royale d'une reine anglaise et protestante précisément la journée de la grande fête catholique de l'Immaculée Conception le 8 décembre 1852, en rappel de la naissance d'un enfant fixée présumément au 25 décembre. S'y ajoutera plus tard une charte pontificale qui octroie des droits sur l'ensemble des espaces canadiens, qu'ils soient protestants et anglophones ou français et catholiques. Il n'est toutefois pas étonnant que l'on choisisse de nommer la nouvelle université d'après l'œuvre du fondateur de l'enseignement dans l'ancienne colonie de Nouvelle-France, monseigneur François de Montmorency-Laval.

Évidemment au milieu du XIX^e siècle, à Québec, l'élite intellectuelle est essentiellement francophone et religieuse. Ce sont les religieux qui ont créé le Séminaire de Québec et en assument encore la direction. Même après la naissance de l'Université, ils y ont maintenu des liens intellectuels et administratifs très étroits. En fait, jusque dans les années 1970, le Recteur de l'Université était nommé par le Séminaire.

Cette prédominance religieuse a fortement influencé les orientations de formation de l'Université. Il n'est pas étonnant que les quatre premières facultés aient été la théologie, la médecine, le droit et les arts. Par contre, les orientations ne font pas toujours l'unanimité. Au Canada français, un courant libéral animé par des forces ultramontaines n'hésite pas à critiquer le conservatisme clérical.

1.1 2^e centenaire de l'arrivée de Mgr de Laval en Canada

Même la nouvelle génération montante a des idées sur les modalités de préparation à l'avenir. Le médecin, écrivain, homme politique et journaliste Joseph-Charles Taché relate les fêtes du deux centième anniversaire de l'arrivée de Mgr Laval en Nouvelle-France. Une séance académique donnée au public par dix élèves du séminaire prend la forme d'un débat portant sur l'enseignement supérieur. En plus de 28 pages, l'auteur raconte les plaidoyers mis de l'avant par les étudiants. Il ne fait pas de doute que dans ce jeu, les prises de position reflètent la diversité des opinions dans la population.

En voici un résumé très succinct. Le premier propose de réduire à 4 ou 5 ans la durée des études alors de 9 années, car si l'on y ajoute les années universitaires, l'exercice d'une profession est reporté à l'âge de 40 ans. Le second appuie la proposition précédente en suggérant de retrancher les cours inutiles de langues mortes : latin et grec. Le troisième reproche aux précédents d'avoir oublié de signaler la nécessité d'étudier l'anglais, davantage même que le français. Le quatrième s'offusque du projet d'abandonner le français. Le cinquième éliminerait le grec, rendrait le latin facultatif, mais surtout introduirait la lecture des journaux en lieu et place des gros livres. Le sixième privilégie la concentration plutôt que la dispersion des matières à l'étude. Il porte de sévères critiques contre les journaux. Le septième critique les anglicismes et préconise le maintien des programmes alors en cours. Le huitième signale qu'il a consulté des gens de qualité. Pour lui ce serait une erreur que de préparer à remplir des emplois immédiats; il faut plutôt développer les facultés intellectuelles comme le jugement et la création. Le neuvième veut préserver l'étude des classiques de l'Antiquité, mais en inversant l'ordre des enseignements soit d'offrir l'anglais, si utile, dans les premières années et de reporter le latin et le grec dans les dernières années. Le dixième est contre l'inversion des matières. Il estime que le programme compte trop de matières spécialisées (histoire, géographie, philosophie, chimie, physique, astronomie, minéralogie, géologie, musique) dont il faudrait reporter l'étude au niveau post collégial, en plus de tenir compte des aptitudes des étudiants.

1.2 De la pertinence des études supérieures

Un vote pris sur le changement ou non aboutit à une impasse : cinq pour, cinq contre. Le maire est appelé à trancher. Sa prise de position est politique. Il ne faut pas multiplier le nombre de collèges. Ce ne sont pas tous les individus qui sont aptes à étudier. L'éducation peut devenir funeste si elle crée de faux espoirs. Il faut éviter l'encombrement, même si tous ne terminent pas leurs études. Pour d'autres, l'éducation équivaut à un vil placement d'argent. Enfin, on veut des industries, mais ce n'est pas l'éducation qui va en créer. Elle n'est pas source de bonheur. Il est préférable de préserver l'ancien système des collèges classiques et se méfier de l'innovation. En somme, il faut associer la culture du cœur, œuvre des religieux, avec la culture de l'esprit.

Malgré cette diversité de perspectives, il ne faut pas croire que le cheminement de la fondation de l'Université Laval s'est fait dans l'adversité; bien au contraire. Tous les évêques et tous les collèges catholiques du Bas-Canada ont appuyé la création d'un baccalauréat qui sanctionnerait les études classiques et permettrait l'inscription à l'Université. (Provost 4)

1.3 Des collèges affiliés

Il me plaît en outre de signaler la contribution futuriste de l'historien Jean-Baptiste Ferland à l'avenir élargi de l'Université par l'adhésion des collèges à la mission et aux pouvoirs de l'Université. Dès 1863, outre le Séminaire de Québec se sont affiliés officiellement à l'Université les collèges de La Pocatière, Nicolet, Sainte-Thérèse, Trois-Rivières et bientôt Rimouski. (Provost 14) Au lendemain de l'octroi d'une charte pontificale en 1876, se sont ajoutés les collèges de Chicoutimi, Sherbrooke, Lévis, Sorel, Saint-Hyacinthe et Joliette. À la fin du siècle s'ajoute même le collège de Saint-Dunstan à Charlottetown. (Hamelin 51) Et la participation n'a rien de factice. Il y a une rencontre annuelle et un enseignant de chaque collège vient chaque année surveiller les examens de baccalauréat. C'est dire le rayonnement de cette université naissante, en même temps que l'ampleur des services rendus. Enfin, c'est l'abbé Ferland qui a mené à bonne fin l'offre de conférences publiques le soir. (Hamelin 50)

1.4 Les premiers laboratoires

Encore faudrait-il tenir compte des contributions indirectes par la disponibilité des ressources scientifiques. (Annuaire) Les musées, qui, à l'époque, constituent de véritables laboratoires d'études et de recherche, comptent 900 instruments en physique, 4000 échantillons de minéralogie, 10 000 spécimens de botanique, sans compter la zoologie, l'ethnologie et les insectes. A la bibliothèque riche de 35 000 livres, s'ajoute la parution dès 1887 de la revue *Le Canada français* appelé à devenir la *Revue de l'Université Laval*.

2. Une nouvelle trilogie : industrialisation, urbanisation, éducation →1900-1938

Certaines orientations socio-économiques et de nouvelles vagues en matière culturelle ont influencé le développement des connaissances et, du coup, l'évolution de l'Université Laval par la création de nouveaux programmes de formation. De fait, on assiste à un phénomène majeur d'urbanisation. La population des villes en vient à surpasser en nombre celle du monde rural. Et l'urbanisation va de pair avec l'industrialisation. Il faut répondre à de nouveaux besoins, même dans les domaines primaires comme l'alimentation, la circulation, le chauffage, les modes de vie, les vêtements, etc.

Ainsi à la paire industrialisation/urbanisation s'ajoute un troisième larron : l'éducation. Les besoins de la population s'étendent à de nouveaux domaines méconnus jusque-là. En même temps la volonté de s'instruire gagne de plus en plus de personnes; celle-ci devient souvent un atout important pour la vie. Un glissement s'impose dans les priorités universitaires, vers la recherche appliquée. (Lambert 47)

2.1 Une grande découverte

Dans le cadre de mes recherches, j'ai découvert un personnage qui m'a fasciné et dont les témoignages illustrent bien cette évolution relativement rapide. De l'élite humaniste tournée vers la formation d'honnêtes hommes, on en vient à viser une élite professionnelle caractérisée par des compétences scientifiques et techniques.

2.2 Évolution des objectifs de formation

Voyons donc ces témoignages d'Olivier-Elzéar Mathieu, Recteur de l'Université Laval de 1899 à 1908, puis évêque et archevêque de Régina de 1911 à 1929.

- Dès 1902, à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de l'Université, il remercie la population en ces termes : « Être les vrais enfants de Laval, continuer son œuvre, avoir son dévouement, être animé du même zèle pour la formation de jeunes gens, voilà le genre de reconnaissance que nous voulons vous donner pour les marques d'estime et de confiance dont nous sommes aujourd'hui l'objet.» (Lambert 77)
- Deux ans plus tard, dans son discours de clôture de l'année scolaire, il fixe une ligne de conduite axée sur le maintien du cap sur la formation d'une élite éclairée. Il reconnaît que les sciences expérimentales ont leur utilité; il souhaite que l'Université ait un jour les ressources pour leur accorder l'attention qu'elles méritent, mais il réaffirme les objectifs de base : la formation des personnes plus que celle d'une main d'œuvre. (Annuaire de l'Université Laval)
- En 1906, il annonce des temps nouveaux : il faut plus de maîtres es Arts mécaniques que de maîtres es Arts libéraux. Cela lui paraît vrai plus que jamais.
- L'année suivante, dans son discours de fin d'année, il écrit : « Il s'est opéré en effet un changement profond dans la société depuis quelques années. L'industrie, le commerce, l'agriculture, la langue qui autrefois étaient au-dessous des

- professions libérales se sont élevées à un niveau supérieur à l'ancien... » « Les arts utilitaires et pratiques sont un besoin social. » (Annuaire 1907-08, 196-197)
- Enfin en 1917, cette fois devant un conseil en Assiniboine à Régina, il est encore plus catégorique : (Mathieu, O.-E. *L'éducation*, 27).
 - Dans notre civilisation, les arts mécaniques, professionnels, utilitaires sont un besoin d'ordre social.
 - Il faut des *agriculteurs* intelligents qui fécondent la terre et sachent lui faire rendre le plus possible.
 - Il faut des *industriels* qui renouvellent et perfectionnent les procédés et produisent mieux que les concurrents.
 - Il faut des *commerçants* habiles, prudents qui sachent trouver des débouchés nouveaux.
 - Il faut des *banquiers* honnêtes et hardis qui aient le secret de mettre en mouvement l'argent et l'épargne.

Ces témoignages reflètent les changements survenus et à venir dans les programmes de formation par suite des pressions et des besoins de la population. La réponse aux attentes est explicite et rapide.

2.3 Évolution des pratiques

Dès 1903, sont instaurés des cours gratuits et publics de littérature française. Ils sont offerts le mardi soir aux quinze jours. Ils seront plus connus sous le nom de « les mardis universitaires » à compter de 1938. (Provost 46, 82) Dès le début, les dames sont admises aux mêmes conditions que les hommes. Elles sont même admises aux cours de nature didactique qui, eux, sont privés, c'est-à-dire réservés aux étudiants dument inscrits. C'est ainsi que, dès cette année-là, Marie Sirois, par son certificat en littérature, devint la première femme diplômée de l'Université Laval. Le Recteur Mathieu la félicita par un mot personnel et lui consacra trois paragraphes dans son discours de fin de session.

2.4 De nouveaux liens

Plus significatives au plan social, des institutions féminines d'enseignement primaire adressent différentes demandes à l'Université Laval. Celle-ci répond en créant des sections de formation : ménagère en 1908, générale en 1911, commerciale en 1918 et ménagère/agriculture en 1918. Les relations ne s'arrêtent pas là. De nouvelles affiliations sont conclues avec les écoles ménagères des Ursulines de Roberval et celle de Saint-Pascal. S'y ajoutent bientôt le collège Jésus-Marie de Sillery et les Ursulines de Québec en 1911, les formations des sœurs du Bon Pasteur en 1912, des sœurs de la Charité en 1913, de l'Assomption de Nicolet en 1914, des couvents de Bellevue et de Saint-Roch en 1914, de même que de la congrégation Notre-Dame, les sœurs Saint-Joseph Saint-Vallier en 1915, les Ursulines de Stanstead en 1917 et le couvent de Notre-Dame du Bon-conseil de Lauzon en 1920 et enfin, en 1923, l'École des Gardes malades fut affiliée à la

faculté des Arts. (Provost 64) Ces affiliations ont pour effet de permettre à une population de jeunes filles de se présenter aux examens de l'Université.

2.5 Nouveaux programmes de formation

D'autres changements interviennent dans les programmes de formation, notamment par suite de l'indépendance acquise par l'Université de Montréal en 1919. Des écoles, appelées à devenir à court ou moyen terme des départements ou facultés sont créées :

- **1908** Arpentage et foresterie
- **1920** École normale supérieure
- **1922** École de musique
- **1932** École de Sciences sociales devenue faculté en 1938
- **1937** Faculté des lettres

Pour sa part, la faculté des Arts accueille des écoles de philosophie en 1926, chimie en 1921, géologie en 1922, sciences naturelles en 1922. (Provost 78)

2.6 Nouvelles valeurs à l'international

A ces innovations et dans le même esprit d'adaptation aux réalités nouvelles, il faut ajouter la création de plusieurs revues dont en particulier le *Bulletin du parler français au Canada* en 1902. Dix ans plus tard, se tient à Québec le premier grand congrès de langue française. Il fait suite au développement de l'Ouest du Canada et à la réduction de l'enseignement du français. Cette réaction constructive attire des délégués de Louisiane, de la Nouvelle-Angleterre, de l'Ontario, de l'Acadie, de l'Ouest canadien, mais aussi des représentants de la Papauté et de la France. Ce colloque aboutit à la mise sur pied d'un bureau et d'un secrétariat permanent dans les locaux de l'Université Laval. (Hamelin 130)

2.7 Manuels

L'Université considère également comme un service important à la société la publication de manuels. Elle en livre une liste pour la période 1903-1918 par professeur et dans divers domaines. Citons notamment : entre 1907 et 1912, *Éléments de minéralogie, géologie et botanique* par J.C.K. Laflamme, en 1903 *Physique*, 1906 *Éloquence*, 1907 *Sciences usuelles*, 1907 *Histoire de la littérature canadienne*, 1909 *philosophie*, 1911-1912 *Art d'écrire, Poétique, Rhétorique*, 1917 *Philosophie en quatre volumes* soit *Logique, Psychologie, Études morales, apologétique*, 1911 *Grammaire française et Exercices de français*, 1903 *Notes de géographie* et 1912 *Précis de géographie*, 1913 *Cours élémentaire de cosmographie*, 1916 *Traité élémentaire de chimie*. (Provost 71) Il faut également mentionner la revue *Le Canada français* en 1918, devenue en 1946 la *Revue de l'Université Laval*.

2.8 Bâtiments

L'implantation de nouvelles voies de formation rend nécessaire l'aménagement de nouveaux bâtiments pour accueillir les étudiants en nombre croissant. Une souscription nationale en faveur de l'Université Laval est lancée dès 1906. Elle

visée à préserver « l'égalité avec les institutions similaires du continent ». Elle veut mieux répondre aux « besoins nouveaux de la société moderne particulièrement dans le domaine des sciences appliquées, du génie et de la haute industrie ». Le mode de souscription est centré sur l'acquisition d'assurances-vie. La responsabilité de la souscription est confiée à P. Bonhomme gérant général de LA SAUVEGARDE, à Montréal et à Henri Bourassa. On assure aux donateurs une reconnaissance publique. (AAQ 516 CD 2)

2.9 Financement

Les besoins financiers s'accroissent. Le Séminaire ne peut plus suffire à la tâche au plan financier, malgré la subvention gouvernementale de \$ 25 000.00 par année depuis 1912. Une autre grande souscription publique est lancée. En octobre 1920, un montant de \$ 2 300 000.00 dont un million du gouvernement est recueilli. Une plus grande ouverture au grand public devient possible. En 1931, est créée à la radio de CHRC « L'heure universitaire radiophonique ».

2.10 Révision des orientations

Il ne fallait pas arrêter en si bonne voie. En 1932, le nouveau Recteur Camille Roy tient à clarifier les orientations et l'organisation. Il met de l'avant un nouveau discours. L'Université est au service du milieu, de la société. (Hamelin 159) Il affiche sa sympathie envers la participation des laïcs. L'université recense les publications et valorise les travaux marquants pour obtenir les sommes utiles à la bibliothèque et aux laboratoires.

3. Le contexte de la Grande Guerre et ses suites : Modernisation de l'Université→1935-1960

Au cours de cette période, l'Université est amenée à s'ajuster progressivement à l'évolution et aux exigences de la société moderne. Je retiens trois éléments qui ont changé les réalités politiques, sociales et éducatives et qui ont eu, bien qu'indirectement, des conséquences significatives dans l'histoire de l'Université.

- Il y a évidemment la Deuxième Guerre mondiale.
- En 1940, les femmes obtiennent le droit de vote.
- En 1942, une loi rend obligatoire la fréquentation scolaire.

3.1 Participation féminine

Au plan de l'éducation, deux collèges classiques féminins sont créés :

- Ursulines en 1936;
- Notre-Dame de Bellevue en 1937.

S'ajoutent bientôt quatre autres collèges féminins : Les instituts Thévenet, et Saint-Joseph en 1939, puis l'institut Maria et Notre-Dame de Roc-Amadour en 1940.

Il y a surtout le fait que les baccalauréats féminins deviennent l'équivalent de ceux des hommes. Dès lors, les femmes ne sont plus confinées aux disciplines comme l'enseignement, les lettres, la philosophie et la musique. Elles ont accès

aux professions libérales. Par exemple, en 1941, elles sont admises à l'étude et à la pratique du droit. (Girouard, 65) Le discours des Recteurs sur les rôles d'épouse et de mère disparaissent des allocutions de fin d'année.

3.2 Présence féminine

Au plan académique, l'évolution de la composition de la population étudiante devient marquante. Le nombre de femmes dans les programmes universitaires passe de

→10 en 1938, à

→59 en 1942

→124 en 1943

→174 en 1943

→428 en 1944 et

→502 en 1945 en regard de 1165 hommes (Girouard, 66)

On les trouve dans les programmes suivants :

▪ Lettres	44
▪ Musique	122
▪ Me Lettres et arts	44
▪ Sciences infirmières	21
▪ Langues modernes	144
▪ Pédagogie	51
▪ Service social	30

Mais aussi 13 en médecine, 5 en sciences, 4 en pharmacie, deux en droit et une en commerce.

3.3 Réorganisation des programmes

Débute alors à l'Université une réorganisation majeure des programmes de formation.

- La Faculté des Arts qui offrait treize programmes différents ne conserve que le commerce, la pharmacie, la musique, les sciences hospitalières et l'enseignement secondaire.
- En 1936, le Recteur Camille Roy crée la Faculté des lettres regroupant l'histoire, la géographie, la psychologie, la pédagogie et l'École des langues modernes (anglais, allemand, italien et espagnol).
- Deux ans plus tard, sont instaurés les cours d'été regroupant 10 000 étudiants venus de partout.
- La Faculté des sciences créée en 1937 coordonne la formation en chimie, arpentage, biologie et agriculture. (Hamelin 165)

Toute une série d'autres transformations sont mises en place. Il s'agit d'ajustement aux nouvelles réalités sociales. (Hamelin, 185)

- **1939** Création de l'École des gradués
- **1940** L'agriculture devient une Faculté

- **1941** Premier journal étudiant : *le Carabin*
- **1942** Laboratoires de langue
- **1948** Chaire de folklore avec Luc Lacoursière
- **1946** Syndicat des professeurs
- **1947** Implantation de la cité universitaire à Sainte-Foy
- **1947** Incorporation des Anciens de l'Université
- **1950** Création des Presses de l'Université Laval
- **1950** Apparition des équipes du Rouge et Or
- **1951** Création de l'association des professeurs de carrière

3.4 Engagement social

Un élément me semble ressortir particulièrement dans cette évolution. En 1938, le père George-Henri Lévesque crée l'École des sciences sociales, politiques et économiques. Il fonde la Société pour l'Éducation des adultes. En 1944, il crée un service d'éducatrices sociales pour former des animateurs de coopératives. Il prône l'engagement social, appuyant par exemple, à l'encontre de Maurice Duplessis, les grévistes d'Asbestos en 1949. Plus tard, il ira fonder une université au Rwanda. C'est dire la rupture idéologique qu'il amorce et soutient.

3.5 Une nouvelle image

Cette période est également marquée par un événement grandiose : la célébration du centenaire de l'Université en 1952. On y accueille 62 congrès scientifiques. L'un d'entre eux se démarque particulièrement : le troisième congrès de la langue française fréquenté par 4000 délégués. Les rencontres font l'objet de nombreux reportages dans les médias pour rejoindre l'ensemble de la population et mettre la culture au service de la population. L'on produit un rapport et un catalogue contenant près de 100 illustrations faisant l'histoire de l'institution. L'on fait également remarquer que les femmes constituent 37,4 pourcent de la population étudiante et que 25 % des professeurs sont laïcs. (Hamelin 188)

Les développements des programmes de formation et l'accroissement de la population étudiante rendent nécessaires la construction de nouveaux bâtiments. De 1945 à 1957, de nombreuses constructions nouvelles sont érigées sur le campus Sainte-Foy. Cet effort a été soutenu par une souscription publique qui a rapporté 10 000 000 de dollars en 1948. Pourtant dans son budget régulier, l'Université demeure en déficit que le Séminaire de Québec continue d'assumer; en 1951, sur un budget de plus de 3 millions, le déficit dépasse les 600 000 dollars. (P.-A. Laberge, 19-25)

3.6 Réflexion sur le rôle de l'Université

La croissance du nombre d'étudiants et des programmes de formation s'accompagne d'une réflexion nécessaire sur le rôle de l'Université. Dans certaines facultés, comme en Droit, les traditions s'imposent encore avec force. La population féminine n'est que de 5,2 pourcent. Les étudiants viennent à 88 pour

cent de la ville. Même si les ouvriers et les agriculteurs forment 72 pour cent de la population, ils ne constituent que 21 pour cent de la clientèle étudiante. Les professeurs sont encore d'abord et avant tout des praticiens, juges ou avocats. Les revendications étudiantes n'entraîneront un essor important qu'au cours de la période suivante. (Sylvio Normand)

Par ailleurs, le journal *Le Devoir* met de l'avant des notions nouvelles comme l'autonomie universitaire, la liberté et la démocratisation. De même le mémoire de l'Université à la commission Tremblay en 1954 prône sa mise au service de l'humanité. (Hamelin, 211)

4. L'effervescence de la révolution tranquille - Des années d'effervescence→1960-1991

Les années 1960 sont caractérisées par une évolution sociale très rapide qui entraîne de véritables bouleversements dans le monde de l'éducation. Évidemment tous les phénomènes associés à la Révolution tranquille, comme la laïcisation et le droit des personnes, changent la nature des services offerts à la société. Le rapport Parent en 1967 engendre la grande réforme de l'Éducation, crée les Cégeps, oblige les enseignants et les enseignantes à prendre leur retraite à 65 ans et amène la création d'une université d'État, l'Université du Québec. Il s'ensuit la création d'un Conseil des Universités par le ministère de l'Éducation.

Ces changements suscitent de très nombreuses réflexions, conduites par plusieurs comités distincts, sur les orientations de l'Université. Dès 1962, l'Université Laval produit un document considérable (196 p) à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement. On y traite du rôle de l'Université en général. L'on fait ressortir ses compétences uniques dans le traitement de certains problèmes sociaux. L'on met en évidence son apport essentiel à tout l'éventail des branches du savoir humain et son positionnement universel dans les relations mondiales. Ces positions soutiennent les réalisations et les perceptions éventuelles de l'image de l'université comme tour d'ivoire, université complète ou encore au service de la société.

4.1 Revoir les structures de fonctionnement

Dès 1963, l'Université procède à une révision de ses statuts. Elle demeure une université privée et catholique et le supérieur du Séminaire de Québec demeure le Recteur de l'Université. (sanctionné le 12 octobre 1965) [Hamelin 229] Toutefois elle accentue la participation interne par la création de commissions permanentes : études, affaires étrangères, administration ou admission expansion.

Cinq ans plus tard, en 1968, l'Université crée une Commission de la réforme qui aboutit à un changement des structures et du régime d'études. Elle se dote d'une nouvelle charte, québécoise et non royale. [Lambert 77] Cette charte confirme la séparation d'avec le Séminaire de Québec, le fait que dorénavant l'Université sera non confessionnelle et que le Recteur sera élu. [UL chronologie. Archives 141.2] Elle définit même en 1971 la composition du nouveau collège électoral (20

administrateurs, 40 professeurs, 40 étudiants (dont 10 gradués), 20 membres du personnel et 4 personnes de l'extérieur. [Laberge 62]) De fait un premier Recteur laïc, Larkin Kerwin, est élu en 1972.

Diverses formes de démocratisation voient rapidement le jour. La gamme des programmes de formation est revue et enrichie. En effet, la nouvelle charte prévoit un régime d'étude plus souple et la participation des étudiants. [Laberge 45] L'étudiant devient l'agent principal de sa formation. Les programmes en viennent à comprendre des cours obligatoires à option et au choix pour l'étudiant. La promotion se fait par cours dans le cadre d'un système de préalable. Le tout se conçoit sous la supervision d'un comité de programme qui s'ajoute en parallèle à la direction du département. Cette structure bi dimensionnelle favorise une participation de nature collégiale et la démocratisation des structures de décision. Les organismes de consultation et d'élaboration formulent des décisions qui, peuvent être rejetées ou acceptées, mais qu'il n'est pas permis de modifier. [Hamelin 248]

4.2 Plans triennaux

Tout au long de cette période, la question de l'image et des orientations de l'Université occupe une place importante dans la gestion. Chaque Recteur, dans un plan triennal longuement réfléchi, propose ses choix d'orientation et une planification stratégique qui couvre les modes de développement, la place des étudiants et de la recherche, le rôle du personnel, les relations externes et les services à la société, etc. Et cela n'a rien de théorique ou de banal ; pensons par exemple au projet de parc technologique que créera le Recteur Jean-Guy Paquet. Le livre de Jean Hamelin rend bien compte de cette succession d'éléments constitutifs des planifications stratégiques. [Hamelin 250-300]

Il est possible d'inscrire dans la même lignée de démocratisation la longue grève des professeurs en 1976. Déclenchée par suite du congédiement de neuf professeurs, elle aboutira à l'affirmation au rang de premier principe de la convention collective, la liberté universitaire pour le professeur dans la conception de ses enseignements. Elle accorde en outre aux différentes unités professorales la définition des critères de recrutement et de promotion, en plus de réviser la structure salariale.

4.3 Croissance partout

L'Université connaît alors une croissance remarquable qui s'accompagne d'un accroissement sensible des charges à assumer.

Le nombre d'étudiants augmente considérablement. Un exemple tout à fait personnel peut illustrer ce phénomène. Quand j'ai commencé mes études en histoire en 1962, l'année qui nous précédait comptait trois étudiants. Nous étions douze. Le groupe qui a suivi en comptait 42. De 1971 à 1976, à l'Université Laval, le nombre d'étudiants passe de 13 800 à 20 700. [Laberge 79] La présence

d'étudiants étrangers est également en croissance. En 1986, l'on en compte 730 au premier cycle, 513 au deuxième cycle et 488 au troisième cycle.

L'Université compte alors 1300 professeurs, 1000 chargés de cours, 450 professionnels et 1700 employés de soutien. [Hamelin 270] **La charge de travail** des uns et des autres s'accroît considérablement. Pour les étudiants, chaque trois heures en classe entraîne six heures de travail personnel. La tâche des professeurs, elle, passe de 12,2 étudiants par professeur en 1972 à 21.1 étudiants par professeur en 1985. [Hamelin 300] Surtout l'horaire des cours change. Au plan de l'enseignement, c'est-à-dire sans compter les responsabilités administratives que la démocratisation a accrues, ainsi que la recherche et la supervision des étudiants à la maîtrise ou au doctorat, la tâche annuelle d'un professeur passe de cours de 2 heures à des cours de 3 heures. La recherche et les publications deviennent des critères de promotion privilégiés. En plus, à compter de 1977, s'ajoute à la tâche professorale, le service à la collectivité. En général, cela comprend les rôles conseils joués dans les associations professionnelles, la participation à la définition des orientations d'institutions publiques, ou encore à des projets externes comme la validation de projets d'expositions, etc.

L'augmentation de la population étudiante oblige à développer l'aménagement du **campus** de Sainte-Foy. L'Université y engage 130 millions pour la construction de la bibliothèque, du PEPS, des pavillons De Koninck, Ernest-Lemieux et de la Faculté des Sciences de l'Éducation. Elle doit en même temps aménager des laboratoires en médecine. S'ajoutent après 1987 : le J.-A. de Sève pour l'administration, la Laurentienne pour les entreprises et l'Abitibi-Price pour la foresterie.

De nouveaux départements voient le jour : linguistique, études anciennes, orientation, pédagogie, psychologie, éducation physique. À **l'image de l'évolution de la société**, de nouveaux services et organismes voient le jour. [P.-A Laberge Histoire de l'Université Laval 1920-1980; document aux Archives]

- **1962** Création de l'Extension de l'enseignement
- **1962** Création du Centre d'études nordiques
- **1963** Forêt Montmorency
- **1963** Agriculture Ferme expérimentale
- **1966** Premier numéro Fil des événements
- **1966** Société artistique de l'Université Laval
- **1967** Direction de l'Éducation permanente
- **1970** Service des activités sportives
- **1971** Garderie Centre-Jour
- **1973** CKRL-MF Première station universitaire en Amérique du Nord
- **1981** Protecteur universitaire
- **1981** Jardin Van den Hende
- **1984** Début de l'enseignement télévisé

4.4 IMAGES

Toutes ces innovations tiennent au contexte social et contribuent à mettre de l'avant une perception et une image de l'Université. Pendant un certain temps, l'image de l'université complète occupe l'avant-scène. Cela fait référence évidemment à l'éventail des domaines couverts par les programmes de formation et de recherche. Cette image offrait également l'avantage d'une comparaison implicite avec les nouvelles universités du Québec en région, restreintes à un nombre relativement réduit de programmes de formation.

Toutefois, tout au long de cette période, l'image du service à la société retient davantage l'attention, d'autant plus que son contenu ne fait pas l'unanimité et s'oppose parfois à une perception externe formulée dans l'image de la tour d'ivoire. Cette tour d'ivoire référerait à une communauté de chercheurs privilégiés, monopolisant le haut savoir; une élite universitaire perpétuant un système oligarchique. [Bourgault, 112]

Ce débat me semble avoir été vécu bien différemment à l'interne, chez le professeur ordinaire. Il est vrai que les critères d'admission étaient relativement rigoureux et que nombre d'étudiants n'étaient pas admis. On peut croire que le refus d'inscription dans des programmes contingentés comme médecine ou pharmacie, mais surtout l'obligation d'avoir maintenu des résultats suffisamment élevés au cegep pour avoir accès à l'université a pu susciter beaucoup de frustrations. Par ailleurs, l'évolution des méthodes scientifiques avait favorisé le développement de pratiques et de terminologies peu répandues en dehors des milieux concernés. Que l'on pense à l'histoire quantitative, à la sémiologie en littérature, ou aux concepts dans les sciences exactes. Autant d'exemples qui peuvent avoir nourri la perception de tour d'ivoire.

Mais, de façon assez paradoxale, cette image va de pair avec la création en 1962 de programmes sous la gouverne d'une nouvelle entité administrative : *l'Extension de l'enseignement* dont le parcours est extrêmement difficile à suivre.

Extension de l'enseignement

La question du service à la collectivité fait l'objet de plusieurs études et rapports dont nous faisons ici une présentation très sommaire.

➤ **1962**, Création de l'Extension de l'Enseignement.

En 1962, la création de l'Extension de l'enseignement vise à coordonner les cours d'été, les cours publics, les cours du soir et les cours spéciaux. L'objectif premier est de permettre aux étudiants de se recycler et de se perfectionner, notamment dans les humanités et les sciences sociales. De fait, en 1963 par exemple, des cours d'été sont donnés dans une douzaine de disciplines : philosophie, musique,

pédagogie, langues, histoire, géographie, bibliothéconomie, sciences, sciences sociales et commerce. [Annuaire UL 1963]

➤ **1962**, Mgr Vachon *L'unité de l'université*.

Le Recteur Mgr Vachon signale que l'Université est au service de la société. Il lui revient donc de fournir les scientifiques requis pour développer les connaissances. En ce sens, le pluralisme de la pensée est normal et enrichissant. Il favorise un renouveau constant et fécond [Vachon 29]

➤ **1962**, *Mémoire de l'Université Laval à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement*, 196p.

Parmi ses responsabilités sociales, l'Université a tout intérêt à assurer la concordance entre la vie académique et la vie sociale, afin d'accroître son prestige pour gagner l'appui de la société et vaincre l'apathie populaire à l'endroit de sa formation et de ses enseignements. Elle invite à prêter attention à ce que l'État ne dépasse pas ses prérogatives. [51 et 136].

Les conditions de développement obligent à ce que l'université moderne soit universelle, c'est-à-dire qu'elle s'intéresse aux réalités mondiales. En plus, dans une perspective que l'on peut estimer, paternaliste, elle doit descendre vers le peuple, guider ses aspirations et contribuer à son épanouissement. C'est pourquoi, il faut en favoriser l'accès et envisager la gratuité de sa fréquentation. [137]

De fait, dès 1938, elle avait admis 2 000 élèves aux cours d'été, en langue, musique, bibliothéconomie, philosophie, histoire, géographie, sciences sociales, commerce et préscience. Avec l'Extension de l'enseignement, elle pourra augmenter les inscriptions aux cours du soir. [193]

Par la suite, l'Extension de l'enseignement sera renforcée dans le projet de réforme de l'université livré en septembre **1968** [Archives 131.14, page 112ss] On estime que l'éducation continue doit principalement se traduire par un élargissement de l'accès aux cours réguliers. Toutefois, l'Université ne devait évidemment pas répéter les enseignements donnés par les établissements des niveaux primaire, secondaire ou collégial. Il importait de **créer une direction générale de l'éducation continue** parce que la clientèle plus âgée, demandait une pédagogie des cours différente. Cette nouvelle structure offrait l'avantage de mieux déterminer les conditions variées d'admission, les aménagements souples d'enseignement (horaires, crédits, etc.) Enfin, l'Université se devait aussi d'organiser des programmes de recyclage pour les diplômés universitaires.

➤ **1976** Le Blanc, Napoléon. *Certains aspects de l'éducation permanente à l'Université Laval*.

Cette étude de cas est présentée par « le directeur du Service de promotion de l'éducation permanente de l'Université Laval, commission par la Direction générale de l'aide à l'Éducation du Secrétariat d'État du Canada faisant partie de

la contribution canadienne au Programme de l'éducation récurrente de l'Organisation de coopération et de développement économiques ».

L'auteur indique l'intention de l'Université Laval, par la création de l'Extension de l'enseignement, de répondre à certains besoins de la société québécoise et à suppléer, temporairement, certaines carences. Il rappelle la précision apportée au mandat en 1963, soit de « prendre charge de toutes les catégories d'étudiant qui n'entrent pas dans la définition de l'étudiant régulier », c'est-à-dire celui inscrit à des cours conduisant à un grade universitaire [23].

Il rappelle également que le conseil de l'Université avait créé en 1967 une Direction générale de l'éducation des adultes (relevant de l'Extension de l'enseignement). L'absence de planification a conduit le Conseil de l'université, cinq ans plus tard, à passer à l'éducation permanente comme philosophie globale de formation. Ce service de promotion est donc responsable des étudiants suivants : ceux à temps partiel, du perfectionnement, du recyclage, des mises à jour, de l'initiation à de nouvelles pratiques et de l'élargissement des connaissances. [24-25]

- Maurice Barbeau, Maurice *Regards sur l'évolution de l'éducation permanente dans les universités du Québec.*
- 1979 Piette, Christine (prés). *L'Université Laval au féminin. Rapport du comité d'étude sur la condition féminine à l'Université Laval.*

Dix ans après sa création, l'on estime que l'Extension de l'enseignement est demeurée **une structure marginale**. Le Conseil de l'Université décide alors de faire relever des différentes facultés les formations qui s'y donnent. Ce qui ne fonctionne pas très bien. Ce comité suggère que l'Extension de l'enseignement s'oriente de plus en plus vers des formations sur mesure répondant à des besoins précis du milieu; des cours liés au perfectionnement, au recyclage, au rattrapage ou à la promotion culturelle et socio-économique. [88].

- **1979** Dion, Léon (prés.) *Rapport de la Commission d'études sur l'avenir de l'Université Laval.*

Une idéologie sous-jacente D'entrée de jeu, le rapport signale que les termes « L'Université au service de la société » ont été peu utilisés jusqu'à maintenant. Selon les auteurs, ces termes servent d'écran à une idéologie que les membres du comité ne partagent pas; celle de l'Université Tour d'ivoire, une perception assez largement répandue dans la société. Pour eux, il ne faut pas que les membres de l'Université délaissent la poursuite de l'idéal de la « pureté » de la science pour se mettre à la remorque des intérêts de la société. L'Université doit être à l'écoute, soucieuse de protéger l'intégrité personnelle, le bien-être des collectivités et l'évolution des sociétés. Mais ce que le comité dénonce, c'est l'affirmation d'une dépendance sociologique des membres de l'université à l'endroit des puissants du jour et partant le fait que l'université serait un agent de reproduction des inégalités sociales, sous la dépendance des groupes sociaux dominants. Ces accusations

doivent être prises au sérieux. Le service à la société ne doit pas mettre l'Université dans une situation de dépendance intellectuelle. Les professeurs « doivent viser à être des critiques lucides et des guides fiables et non des propagandistes fanatiques d'une cause ». [Archives 131.10]

Cette prise de position peut surprendre à première vue. C'est en consultant un autre historique que l'on peut comprendre cette perception et cette méfiance. Le rapport sur l'éducation permanente montre en annexe qu'au moins 19 mémoires sur 47 sont le fait d'entreprises économiques. (Bourgeault annexe)

- **1981 PROJET LAVAL.** *L'accès permanent à l'Université Laval.* 119 p. plus annexes.

Le rapport rappelle que la création de l'Extension de l'enseignement relevait d'une **politique d'ouverture et d'accessibilité**. Il s'agissait de mettre des ressources universitaires au service du milieu social et de répondre à des besoins spécifiques; ce que le nombre d'inscriptions – plus de 2550 – semble bien justifier. D'où les modifications apportées en 1979 de miser sur la promotion culturelle et sociale et de confier la **responsabilité aux facultés**. Ainsi la gamme de cours a porté sur le perfectionnement, la culture, la formation professionnelle, l'initiation à des disciplines connexes et l'offre de cours compensateurs en vue de l'intégration dans des programmes réguliers. [111, 117, annexe V]

- **1983** Bourgeault, Guy, Julio Fernandez, Fernand Gauthier et Pierre Paquet. *Les pratiques d'éducation permanente au Québec et les universités ; émergences et convergences.* 232p.

En 1983, un volumineux rapport concernant l'ensemble des universités canadiennes traite les politiques adoptées, université par université. En ce qui concerne Laval, il note que l'Université n'est pas une tour d'ivoire, regroupant des chercheurs monopolisant leur espace scientifique. Au contraire, la dynamique de la communauté universitaire a nécessairement partie liée avec une dynamique sociale et culturelle plus large.

Le document fait référence à la CEFA (Commission d'études sur l'enseignement des adultes) de l'**Université Laval. Il mentionne les mémoires qui lui avaient été adressés.** Il fait également référence à l'ACDEAULE, l'association canadienne (des dirigeants) d'éducation des adultes dans les universités de langue française, incorporée en 1974, organisatrice de colloques et de séminaires en plus d'en venir à publier la *Revue canadienne d'éducation permanente*.

Il signale **l'envergure des thématiques** abordées dans les programmes. Trente-trois thèmes touchent principalement les enseignants et les animateurs, la santé et la prévention, ainsi que la culture et la communication. Il note également les approches et pratiques émergentes, ainsi que les recherches.

Le rôle de l'État. Dès 1962 la Commission royale d'enquête signale l'attention à porter au rôle de l'État. De fait, les milieux politiques ou plus clairement le

gouvernement en vient à développer envers la connaissance une attitude utilitaire qui s'apparente à une obsession de rentabilité. Du coup, en 1985, il adopte le code CLARDER qui définit l'échelle de subvention accordée selon la nature des formations poursuivies à l'Université. Ainsi, les budgets accordés aux universités varient en fonction du nombre d'étudiants, mais surtout selon les disciplines de formation.

Les cours de 3 crédits rapportent

- Médecine \$85.00
- Génie et agriculture \$38,00
- Éducation \$69.00
- Administration \$59.00
- Musique \$115,00
- Théologie, Science sociale, Lettres, Philosophie \$16.00

À titre d'exemple, chaque étudiant inscrit au cours « Relations interprofessionnelles » offert à parts égales par trois facultés différentes rapportait selon la discipline du professeur qui assumait le tiers du cours

- En médecine \$85.00 par étudiant.
- En sciences infirmières \$59.00
- En travail social \$16.00

Ce rôle de l'État occupera une place majeure dans les débats au début des années 2000 et encore aujourd'hui.

Enfin pour marquer l'ampleur des changements survenus, signalons au plan de la mémoire symbolique qu'en 1977, Mgr Laval est absent de la célébration du 125^e anniversaire de l'Université. [Lambert 77]

5. Ouvertures : bonnes et mauvaises → 1998-2017

Au-delà des initiatives locales, le système universitaire s'inscrit dans le contexte des positions gouvernementales qui encadrent leur fonctionnement. L'emprise gouvernementale est considérable tant dans les éléments de base que dans des positions factuelles. Elle reste cependant tout à fait aléatoire à maints égards. Il suffit d'évoquer le rapport demandé à Lise Bissonnette et John R. Porter en 2003 dans le cadre du chantier d'une loi-cadre du Ministère de l'Enseignement supérieur ou encore les manifestations étudiantes en 2012 dans le cadre des frais de scolarité pour constater l'absence de positions concrètes à la suite de ces événements. On pourrait dire que rien n'a été fait. Pourtant, les modalités d'encadrement jouent un rôle primordial.

5.1 Comme si l'argent menait le monde... universitaire

Évidemment, toutes les universités luttent pour assurer leur équilibre financier. Il importe de préciser deux fondements principaux qui valent jusqu'à maintenant, même s'ils sont en voie de transformation. Les subventions de base accordées aux universités le sont à la tête de pipe, c'est-à-dire en fonction du nombre

d'étudiants. Il faut évidemment rappeler que cette contribution varie du simple au quintuple en fonction des disciplines conformément au code Clarder.

À ce financement de base se sont ajoutées au fil des ans des initiatives gouvernementales principalement fédérales, mais aussi provinciales. L'aide aux universités a pris d'autres formes, comme les subventions, celles axées sur des besoins identifiés et les chaires de recherche. Celles-ci ont fortement influencé les orientations de la recherche et les plans de développement universitaires. Il suffit de voir la place qui leur est faite dans les publicités pour constater leur importance.

5.2 L'internationalisation du savoir

L'internationalisation du savoir fortement encouragée par les gouvernements reposait sur leur utilité scientifique et visait aussi à favoriser le partage des savoirs. Les rapports entre les chercheurs se sont multipliés, la quasi obligation pour les futurs universitaires d'acquérir des expériences multi universitaires et la nécessité d'originalité dans les résultats de recherche ont favorisé le développement des relations.

À un autre niveau, l'attraction d'étudiants internationaux a connu un développement considérable. Fondée sur l'accroissement et le partage des savoirs, voire l'aide aux pays moins favorisés, l'inscription d'étudiants étrangers est vite devenue une source de financement pour les universités québécoises. Celles-ci ont développé des structures et des mécanismes d'information, d'attraction, de recrutement et de soutien envers ces étudiants.

5.3 Les régions

En parallèle à l'ouverture internationale, il a paru essentiel d'améliorer l'accessibilité des jeunes en région à des formations universitaires. Au début c'était considéré comme une bonne façon de faciliter l'accès à des études supérieures significatives pour des régions relativement éloignées. C'est ainsi, par exemple, que l'Université Laval a offert des programmes de formation dans la Beauce. C'est dans ce contexte que j'ai proposé une formule imagée pour définir Laval, soit une université citoyenne.

Par ailleurs, le gouvernement Lucien Bouchard a voté un budget spécial d'un peu plus de 100 millions pour les universités. Je me souviens bien des espoirs de la haute administration de Laval à l'époque. Cependant, au lieu de fonder la répartition sur les critères traditionnels, la répartition a privilégié l'attribution de primes d'éloignement. C'est ainsi que Chicoutimi a bénéficié d'un supplément de 9 millions. Laval a obtenu une part essentiellement basée sur des besoins spécifiques en infrastructure en dentisterie.

5.4 Un jeu de coulisse

Une autre décision de source gouvernementale a entraîné des changements majeurs. La formation des maîtres de niveau secondaire comportait autrefois 60 crédits dans la discipline et 30 crédits en pédagogie et didactique. Un jour, tout cela a été changé à notre insu. Le baccalauréat en enseignement secondaire est passé de trois années à quatre années. Surtout la place des disciplines a été ramenée à 30 crédits. Le département d'histoire de Laval s'est offusqué; il a refusé de participer à cette opération. Au bout d'un mois et demi, la haute direction a simplement dit : ou bien vous participez, ou bien plus aucun professeur ne sera engagé dans votre discipline. La situation n'a guère été mieux appréciée en Sciences sociales où Gilles Gagné a publié en 1999 un livre intitulé *Main basse sur l'éducation*. Cette formation privilégie encore la manière à la matière.

Puis l'appui aux régions a pris une autre forme. [*ce qui suit relève de l'appréciation personnelle de l'auteur*]

5.5 La délocalisation

Un autre phénomène majeur s'est alors développé à l'échelle québécoise : la délocalisation des universités. Presque toutes les universités ont créé des campus à l'extérieur de leur pôle central. C'est ainsi par exemple que l'Université du Québec à Rimouski compte plus d'étudiants à Lévis qu'à Rimouski; et ce, évidemment dans les disciplines payantes. On a pu voir très récemment l'effet de cette orientation dans le projet de formation médicale à Lévis. Il était impensable que la formation soit offerte par Laval puisqu'il n'y avait que huit kilomètres entre les deux institutions. Pour Rimouski, c'était inacceptable parce qu'elle ne s'inscrivait pas dans la délocalisation. (Voir *Le Soleil* 9 mai 2018.) Il y a tout de même eu entente entre les deux universités par la suite.

5.6 La centralisation

Un autre organisme à souligner dans la gestion universitaire du gouvernement, c'est le Conseil des universités dont le rôle est de conseiller le ministère de l'enseignement supérieur du gouvernement du Québec. Il est constitué d'un représentant par université. Ce comité approuve la création de programmes de formation et d'autres modifications significatives. Le professeur de sciences politiques à l'UQAM, Marc Chevrier signale la compétition entre les succursales de l'UQ sur ce conseil.

Ce dernier constat laisse facilement comprendre que le Recteur Brière ait un jour décidé de se retirer de cet organisme en sachant que chaque université avait un droit de vote. Ainsi les petites universités du Québec en région pouvaient rivaliser-pour ne pas dire contraindre- les grandes universités. Le gouvernement pouvait difficilement changer quelque chose dans cette balance soutenue par les élus de sept comtés en regard d'un seul.

6. CONCLUSION - L'Université de demain et l'AEUTAQ

Célébrer le 20^e anniversaire de fondation de votre association, c'est aussi une forme de commémoration qu'il importe de mettre en contexte pour en bien comprendre le sens. Il paraît alors utile de rappeler qu'un tel anniversaire est l'occasion de transformer un héritage du passé en un projet d'avenir, d'opérer un renouvellement dans la continuité. L'AEUTAQ a parfaitement commencé à vivre cette transformation qui s'inscrit dans une histoire encore plus large.

6.1 Le passé

On peut rappeler avec plaisir ce débat mené par les étudiants en 1859 sur la formation supérieure. L'histoire a montré l'intérêt et la pertinence de certaines prises de position dans la suite de la vie universitaire. Plus récemment, dans son article dans l'Action Nationale, Marc Chevrier critique la vision fonctionnelle actuelle qui guide le système universitaire. Il prône la vision utopiste de former des sujets autonomes, des citoyens éclairés, une culture qui dépasse la maîtrise de techniques.

Il montre comment, dans le temps, la mobilisation a été essentiellement d'une part le fait des facultés des arts, des sciences sociales et des sciences humaines, d'autre part de sources francophones. On peut considérer en somme qu'il s'agit d'un plaidoyer pour la culture, qui s'apparente aux positions de l'AEUTAQ.

6.2 Les engagements de l'AEUTAQ s'inscrivent parfaitement dans ces orientations :

- Comprendre le monde (lecture critique)
- Demeurer intellectuellement actif
- Assurer la réalisation de soi
- Favoriser la participation sociale

De fait, à l'Université Laval, les programmes de l'université du troisième âge collent de près à la mission de l'Université et aux programmes réguliers, n'ayant rien à voir avec les loisirs des municipalités.

Votre association a d'ailleurs participé à la consultation sur le nouveau plan directeur de l'Université dont la thématique générale a été ramenée à un mot : ENSEMBLE.

6.3 Le rôle de la culture

Les engagements que vous proposez font une place notable à ce que je qualifierais de culture; une conception qui ne concerne pas seulement les artistes. La culture se distingue par ses capacités de compréhension et d'adaptation, d'émerveillement et de créativité. Elle constitue le lieu et le fondement des engagements et des valeurs les plus importants de la vie; elle touche toutes les professions. Elle est l'élément fondamental de la cohérence de la vie et des relations avec la société.

La culture permet d'étendre, d'approfondir et d'enrichir les éléments constitutifs du jugement. C'est possiblement pourquoi elle est source d'action militante pour

surmonter les difficultés personnelles et sociales et ainsi favoriser l'harmonisation de la vie en société.

Prenons par exemple le contexte des accommodements raisonnables, que l'on veut, avec raison, laisser au jugement personnel pour apprécier chaque situation. La seule façon de soutenir cette position repose sur la croyance de la qualité de la culture des personnes appelées à évaluer une situation.

S'il ne s'agit pas, à la manière d'Yves Lusignan, de demander aux médecins de prescrire l'apprentissage tout au long de la vie plutôt que des médicaments; du moins pourra-t-on demander aux gouvernements de considérer que l'activité culturelle est une forme de médecine à mieux reconnaître et à mieux rémunérer.

Note L'auteur tient à remercier madame Rivard Lacroix et le personnel de la Bibliothèque des sciences humaines et sociales de l'Université.

Bibliographie

« Mémoire de l'Université Laval à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement », juin 1962, 196p. *Annuaire de l'Université 1962-1963*.

Bourgeault, Guy. *Les pratiques d'éducation permanente au Québec*. 1983

Caulier, Brigitte, Voisine, Nive, Brodeur, Raymond. *De l'harmonie tranquille au pluralisme consenti. Histoire de la faculté de théologie et de sciences religieuses 1852-2002*. PUL, 2002.

Chevrier, Marc. « La multiversité en démocratie : réflexion sur le pouvoir universitaire. » *L'Action nationale*, vol. VIII, fev. 2018, pp 58-115.

Girouard, Guylaine. *L'admission des femmes à l'Université Laval 1901-1945. Un compromis entre des objectifs féministes et des objections cléricales*. Cahiers de recherche du GREMF, 1993, 138p.

Hamelin, Jean. *Histoire de l'Université Laval. Les péripéties d'une idée*. Québec, PUL, 1995. 341p.

Lambert, James H. « La mémoire et l'oubli en milieu universitaire : les institutions, la place et les rôles des archives en fonction de l'idée d'université ». *Archives*, vol.36, No 2, 2006-2007, p. 47-79.

Lusignan, Yves. « Jamais trop tard pour apprendre ». *Affaires universitaires*, août 2009.

Mathieu, O.-E. *L'Éducation dans la Province de Québec*. Saskatchewan, Patriote de l'Ouest, 1916. 30p.

Mercier, Louis. *La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois 1902-1962*. Québec, PUL, 2002. 507p.

Piette, Christine [présidente] *L'Université Laval au féminin. Rapport du comité d'étude sur la condition féminine à l'Université Laval*, 1979. [Archives 131.11]

Provost, Honorius. « Historique de la Faculté des Arts de l'Université Laval 1852-1952. » *L'enseignement secondaire au Canada*, Université Laval, 1952. 103p.

Roy, Joseph-Edmond. *Souvenirs d'une classe au Séminaire de Québec 1867-1877*. Lévis 1905, 527p.

Taché, Joseph-Charles. *Notice historiographique de la fête célébrée à Québec le 16 juin 1859 jour du deux centième anniversaire de l'arrivée de Montmorency-Laval en Canada*. Québec, Imprimerie J.-T. Brousseau, 1859. 73p.